

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS***concernant**le Programme de législature 2021-2026 de la Municipalité*

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

L'article 8 du règlement de la Municipalité dispose que, dans les douze mois qui suivent son entrée en fonction, la Municipalité présente au Conseil communal un programme de législature définissant ses objectifs et les moyens pour les atteindre, ainsi que son calendrier. Tous les membres de la Municipalité sont liés par le contenu de ce programme.

La Municipalité élue pour la législature 2021-2026 est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Depuis lors, elle a déterminé les lignes directrices dans lesquelles elle entend inscrire son action, ainsi que ses objectifs et les actions prioritaires que ceux-ci impliquent pendant la durée de la législature. La démarche s'est inscrite dans une volonté de la Municipalité de réfléchir et de travailler avec la direction des treize services de la Ville et les responsables de certaines entités spécifiques (informatique ; économie ; communication et durabilité).

Ce document de référence vous est communiqué en annexe sous la forme d'une brochure richement illustrée. Il développe les six axes mis en évidence par la Municipalité. Chaque axe est introduit par un bref texte. Les objectifs et les actions prioritaires sont ensuite présentés pour chaque axe. Le programme décrit à la fois le cadre et les intentions de la Municipalité ; c'est pourquoi y figure la mention des Objectifs de développement durable de l'ONU, afin d'inscrire les actions locales dans un contexte global.

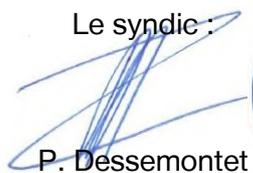
Ce programme de législature est une occasion supplémentaire de mesurer l'énorme potentiel dont dispose notre Ville. La Municipalité se fera un honneur et un devoir, avec le soutien du Conseil communal, du personnel communal et de l'ensemble des institutions, de mettre en œuvre ce programme.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le syndic :

  
P. Dessemontet

La secrétaire adjointe :

  
A. Rizzoli



Yverdon-les-Bains

# Programme de législature

**2021-2026**

Préparer la Ville d'Yverdon-les-Bains de demain,  
anticiper et accompagner les transitions nécessaires

# Sommaire

Municipalité 2021 - 2026 3

Le mot de la Municipalité 4

---

**LES AXES** 6

01 Attractivité économique et rayonnement extérieur 6

02 Innovation sociale et technologique 10

03 Proximité et intégration, du quartier à la région 14

04 Climat, biodiversité et transition énergétique 18

05 Accessibilité et mobilité durable 22

06 Culture, sport et santé 26

---

Documents de référence 30

Les 17 ODD 31



## Municipalité 2021-2026

dans sa composition à partir  
du 1<sup>er</sup> juillet 2021



**Pierre Dessemontet (PS)** | Syndic

Suppléante : Carmen Tanner

Dicastère (SGFI) : Secrétariat général | Finances | Informatique

Services : Secrétariat général | Service des finances | Office informatique

**Carmen Tanner (Les Vert.e.s)** | Vice-syndic

Suppléant : Benoist Guillard

Dicastère (URCD) : Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Services : Service de l'urbanisme | Service des ressources humaines

Service de la culture | Filière Durabilité

**Jean-Daniel Carrard (PLR)** | Municipal

Suppléante : Brenda Tuosto

Dicastère (STB) : Sports | Tourisme | Bâtiments

Services : Service des sports et de l'activité physique | Filière Tourisme

Service des bâtiments | Jumelages

**Jean-Claude Ruchet (PS)** | Municipal

Suppléant : Jean-Daniel Carrard

Dicastère (JECOS) : Jeunesse et cohésion sociale

Service : Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

**Brenda Tuosto (PS)** | Municipale

Suppléant : Christian Weiler

Dicastère (MTE) : Mobilité | Travaux et environnement

Services : Service de la mobilité | Service des travaux et de l'environnement

**Benoist Guillard (Les Vert.e.s)** | Municipal

Suppléant : Pierre Dessemontet

Dicastère (SEY) : Energies

Service : Service des énergies

**Christian Weiler (PLR)** | Municipal

Suppléant : Jean-Claude Ruchet

Dicastère (SP) : Sécurité publique

Services : Service de la sécurité publique | Service de défense incendie  
et secours

# Le mot de la Municipalité

Tout ce que vous avez  
toujours voulu savoir sur  
le programme de législature

# 6

AXES  
STRATÉGIQUES



“

Une âme facétieuse ou poétique pourrait dire qu'un programme de législature est un inventaire à la Prévert : la Municipalité expose dans ce document institutionnel ses projets dans toute la diversité de l'action publique qu'il incombe à une commune comme Yverdon-les-Bains de mener. Mais avant même de pouvoir être lu, commenté ou critiqué, ce plan est d'abord un exercice de constitution d'une équipe. Composée de sept membres, élus avec des programmes différents, la Municipalité se doit dans les premiers mois de son «quinquennat» de se transformer en collège. Aux antagonismes des campagnes électorales, il faut substituer des convergences et dégager des priorités communes. Dans ce travail d'alchimie et de réflexion à l'horizon 2026, la Municipalité a été accompagnée par les hauts responsables de l'administration lors de plusieurs ateliers.

Le bouillonnement des idées, puis la discussion et les arbitrages politiques ont permis de dégager 6 axes stratégiques, déclinés en objectifs et en actions prioritaires.

Pour la Municipalité comme pour l'administration, le programme de législature sera à la fois une boussole et un pense-bête afin de préparer la ville de demain, anticiper les ruptures et accompagner les transitions nécessaires. Il s'ajoute à d'autres plans directeurs, adoptés ces dernières années, qui orientent le travail des services dans la durée. En écho aux complexités de l'époque, les objectifs et les mesures qu'il présente impliquent souvent une approche transversale et une coordination entre les services.

## Préparer la ville de demain

Mais cet outil de planification quelque peu protéiforme ambitionne également de dessiner la ville du futur, de la placer en capacité de répondre à tous les défis du 21<sup>e</sup> siècle, de favoriser la résilience et le changement.

Depuis que les humains ont décidé de se sédentariser, le site d'Yverdon, idéalement situé à proximité d'un col permettant de franchir la chaîne du Jura et d'une étendue d'eau, a toujours été habité. À chaque époque, les populations ont su s'adapter tant à la nature environnante qu'aux pouvoirs en place, et se montrer accueillantes tant avec les gens que les idées venues d'ailleurs. Cette histoire longue témoigne du génie du lieu pour faire face aux épreuves, trouver des opportunités, assurer sa prospérité, ne pas se résigner à la fatalité, mais savoir toujours réinventer l'avenir. Notre cité du Nord vaudois a développé un goût de l'innovation technologique et sociale, un vivre-ensemble convivial et solidaire.

Face aux effets du réchauffement climatique et à la nécessité d'assurer une transition énergétique vers des sources d'approvisionnement durables, notre ville peut mobiliser les capacités de résilience éprouvées par le passé. Avec près de 30'000 habitantes et habitants, elle dispose d'une taille critique pertinente pour lancer des politiques publiques originales. Autorité de la plus grande proximité avec la population dans l'échelle du fédéralisme helvétique, elle possède de nombreux leviers pour agir concrètement, rechercher des solutions originales et les appliquer. Pôle de formation, notamment grâce aux filières d'ingénierie numérique et de gestion de la HEIG-VD, elle entend moderniser son appareil administratif et faciliter les relations avec le citoyen.

Dans les cinq ans à venir, la Municipalité affirme sa volonté de travailler à la lumière des 17 objectifs du développement durable définis par l'ONU (Organisation des Nations Unies). Éprise d'idéalisme dans ses réflexions stratégiques autant que de réalisme dans l'action quotidienne, elle souhaite rester agile pour affronter les crises et les imprévus. Au moment de finaliser ce programme, l'invasion de l'Ukraine par la Russie vient rappeler que les pires scénarios, comme le retour de la guerre en Europe et la violation de la souveraineté d'un État par une grande puissance, sont possibles. Consciente de ses responsabilités, à la mesure de ses prérogatives légales et de ses moyens financiers, la Municipalité s'engage à agir avec détermination pour la sécurité et le bien-être de la population comme des générations futures.

”

# 01

Attractivité  
économique  
et rayonnement  
extérieur

8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



# 01

## Attractivité économique et rayonnement extérieur

Yverdon-les-Bains mérite d'être mieux connue à l'extérieur. En travaillant sur son dynamisme et son attractivité tant vis-à-vis de futures entreprises que de personnes souhaitant s'y installer, la Ville veut renforcer son équilibre financier. Une population heureuse d'y habiter, un centre-ville animé, une politique du logement attractive, des espaces publics de qualité ainsi qu'une offre culturelle attrayante sont parmi les leviers qui permettront le développement de la ville. Yverdon-les-Bains souhaite se faire activement connaître.

### Objectifs stratégiques

Attirer de nouveaux habitants tout en améliorant la qualité de vie des anciens

Développer une politique du logement attractive

Dynamiser le centre-ville

Favoriser le développement des entreprises en ville et à Y-Parc

Mettre en place une communication institutionnelle ambitieuse tournée vers l'extérieur

### Actions prioritaires et exemplaires de la politique visée

- 1 | Stabilisation du taux fiscal et politique active de péréquation
- 2 | Développement d'une politique communale du logement pour toutes et tous
- 3 | Promotion touristique de la culture, de l'activité physique et de la nature
- 4 | Embellissement et propreté des espaces publics
- 5 | Plan d'action pour le centre-ville
- 6 | Déploiement des RDV des Terrasses
- 7 | Marketing urbain ambitieux vis-à-vis de l'extérieur
- 8 | Développement des aménagements urbains à Y-Parc
- 9 | Promotion des circuits courts et de l'économie circulaire
- 10 | Valorisation de La Marive, vitrine de la promotion économique

# 02

Innovation sociale  
et technologique



4 ÉDUCATION  
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE  
LES SEXES



9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



# 02

## Innovation sociale et technologique

Le monde change rapidement, tant sur le plan technologique qu'en ce qui concerne les interactions sociales. Ces mutations sont particulièrement perceptibles à l'échelle d'une ville ou au sein du monde du travail. Yverdon-les-Bains bénéficie d'une tradition d'innovation tant dans le domaine technologique que social, grâce à son pôle de recherche et de formation, son tissu économique moderne, ainsi que son dynamisme social. Ce goût pour l'innovation se marque dans son fonctionnement interne et sa façon d'interagir avec la population comme avec tous les acteurs et actrices de son territoire.

### Objectifs stratégiques

Favoriser la formation, la recherche et le développement et son intégration dans la ville

Faciliter la relation entre la population et l'administration

Favoriser l'intelligence collective et les partenariats publics - privés sociaux

Renforcer l'attractivité de la commune en tant qu'employeur

### Actions prioritaires et exemplaires de la politique visée

- 1 | Stratégie et plan d'action pour une administration numérique
- 2 | Simplification administrative
- 3 | Projet de portail citoyen et de guichet virtuel
- 4 | Renforcement du pôle de formation et de recherche
- 5 | Développement du système de management de qualité et gestion moderne des compétences
- 6 | Révision du Statut du personnel
- 7 | Définition d'une politique de participation efficiente pour les services et la population
- 8 | Création d'un budget participatif dans le cadre de la bourse durable
- 9 | Stratégie et plan d'action pour la parité et l'inclusion
- 10 | Encouragement à la gestion transversale des projets

# 03

Proximité et intégration,  
du quartier à la région

**1** PAS  
DE PAUVRETÉ



**10** INÉGALITÉS  
RÉDUITES



**17** PARTENARIATS POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS



# 03

## Proximité et intégration, du quartier à la région

Yverdon-les-Bains est une ville qui veut offrir un espace de vie apprécié par toute sa population, depuis les enfants jusqu'aux seniors en passant par les jeunes et les familles, et ceci tant au centre-ville que dans les quartiers nouveaux ou plus anciens. Elle considère avec attention toutes les échelles d'action dans son approche, depuis les places de jeux jusqu'à la collaboration régionale ou avec les autres villes suisses. Dans cet esprit, elle requalifie ses friches urbaines et tous les espaces publics.

### Objectifs stratégiques

Renforcer l'intégration et l'accueil

Développer les équipements collectifs et les espaces publics

Développer les nouveaux quartiers

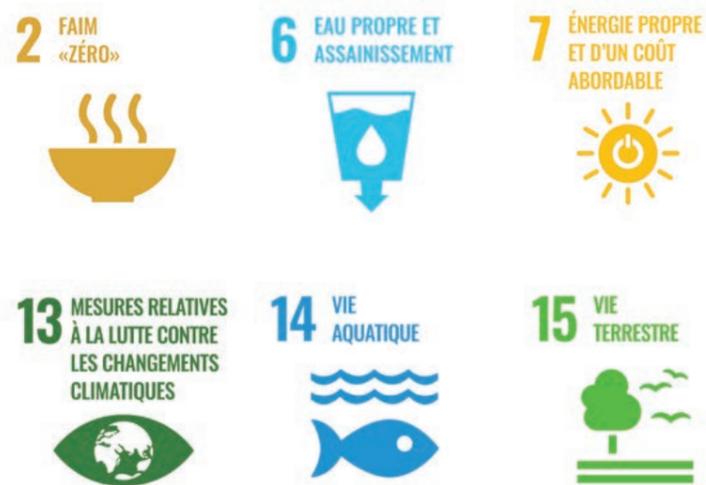
Développer les partenariats régionaux et l'interaction régionale

### Actions prioritaires et exemplaires de la politique visée

- 1 | Consolidation de la politique publique en faveur des seniors
- 2 | Mise en place et suivi de la planification scolaire
- 3 | Nouvelle politique d'intégration
- 4 | Accompagnement des personnes en rupture sociale
- 5 | Elargissement de la politique d'accueil de jour
- 6 | Développement du plan directeur de la sécurité publique
- 7 | Création d'un espace d'accueil pour les victimes
- 8 | Développement de l'offre de structures éducatives et de soutien social pour la jeunesse
- 9 | Réaménagement de la Place d'Armes et des accès à la gare
- 10 | Requalification des cours d'école et des places de jeux
- 11 | Déploiement du projet "Espaces publics à 5 minutes"
- 12 | Obtention de la certification "Ville amie des enfants"
- 13 | Valorisation des prestations intercommunales de "ville centre"
- 14 | Révision des outils de planification urbaine
- 15 | Promotion de l'art dans l'espace public

# 04

Climat, biodiversité  
et transition énergétique



# 04

## Climat, biodiversité et transition énergétique

Cruciaux, les enjeux climatiques et de biodiversité doivent être traités de concert pour accroître la résilience du territoire. Par exemple en végétalisant la ville, il est possible de réduire les impacts en matière de températures extrêmes, d'améliorer l'infiltration des eaux et de renforcer la biodiversité, ainsi que d'augmenter la faculté d'adaptation du milieu naturel. En réduisant sa consommation énergétique fossile, en promouvant l'économie circulaire ainsi qu'en mettant en place une gestion durable de son patrimoine agricole, viticole et forestier, Yverdon-les-Bains dispose de vrais leviers pour contribuer à la transition environnementale.

### Objectifs stratégiques

Végétaliser l'espace urbain et renforcer la biodiversité et la connectivité des milieux naturels

Renforcer la protection des eaux et s'adapter aux situations extrêmes

Préserver les ressources naturelles (forestières, agricoles et viticoles)

Assurer le suivi de la qualité de l'air et réduire l'empreinte CO2

Optimiser la gestion des ressources

### Actions prioritaires et exemplaires de la politique visée

- 1 | Mise en œuvre du plan directeur de la nature
- 2 | Stratégie de végétalisation et protection des arbres
- 3 | Renaturation des cours d'eau
- 4 | Mise en œuvre du plan climat
- 5 | Encouragement aux modes de transports respectueux de l'environnement
- 6 | Assainissement énergétique des bâtiments communaux
- 7 | Soutien aux privés dans le cadre des subventions communales
- 8 | Planification énergétique pour AggloY
- 9 | Développement de la production énergétique locale et durable
- 10 | Gestion des forêts (urbaines et naturelles) proactive pour la bonne captation du CO2
- 11 | Mesures pour rafraîchir la ville
- 12 | Intensification de la revalorisation des déchets

# 05

Accessibilité  
et mobilité durable

11 VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES



# 05

## Accessibilité et mobilité durable

En matière de mobilité, Yverdon-les-Bains veut améliorer la qualité et la sécurité de tout son réseau routier et le long de ses canaux. Elle souhaite garantir l'accessibilité de ses infrastructures pour toutes les usagères et tous les usagers, quels qu'ils soient, et quel que soit le mode de déplacement. Elle prend des mesures afin d'apaiser la mobilité au sens large, c'est-à-dire de garantir la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. En renforçant le réseau de mobilité douce et l'attractivité des transports publics, elle assure une meilleure connexion entre les différents quartiers.

### Objectifs stratégiques

Apaiser la mobilité dans le centre-ville  
et les quartiers

Étendre le réseau de mobilité douce,  
et connecter les quartiers entre eux

Optimiser et réorienter les zones  
de stationnement

Favoriser l'usage des transports publics  
adaptés pour toutes et tous

Décarboner la mobilité

### Actions prioritaires et exemplaires de la politique visée

- 1 | Stratégie de mobilité durable
- 2 | Stratégie de modération du trafic  
(zones de rencontre ; zones 30 km/h)
- 3 | Réalisation des mesures  
du Plan d'agglomération
- 4 | Stratégie d'accessibilité  
au centre-ville et d'égalité dans  
l'espace public
- 5 | Création et rénovation de  
passerelles de mobilité douce
- 6 | Assainissement du bruit routier
- 7 | Requalification de certaines rues
- 8 | Création et amélioration des  
itinéraires de mobilité douce le long  
des canaux

# 06

Culture,  
sport et santé

3 BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE



# 06

## Culture, sport et santé

Compte tenu de son environnement naturel et de sa taille, Yverdon-les-Bains est une ville où il fait bon vivre. Grâce à son offre culturelle, sportive et de loisirs dense, de qualité et accessible, elle souhaite permettre à chacune et à chacun de contribuer à la cohésion sociale, d'évoluer dans une atmosphère conviviale et de se maintenir en bonne santé. Son dynamisme culturel et sportif constitue un atout pour son rayonnement touristique. Son positionnement en matière de santé durable illustre son ambition de se soucier du bien-être de toutes les générations.

### Objectifs stratégiques

Rendre la ville plus conviviale

Mettre la population en mouvement

Faire partie du réseau des villes en santé durable

Développer l'intérêt, la participation et l'accessibilité à la vie culturelle et sportive

Développer une offre touristique innovante (culture, activité physique, nature)

### Actions prioritaires et exemplaires de la politique visée

- 1 | Accueil de manifestations d'envergure offrant convivialité, sport et santé
- 2 | Programmes favorisant le bien-être de la population
- 3 | Politique d'accompagnement des familles et des proches dans les lieux de deuil
- 4 | Développement d'activités incitant au mouvement en libre accès dans l'aménagement de la ville
- 5 | Modernisation des infrastructures culturelles
- 6 | Dynamisation de la vie nocturne et de l'offre festive
- 7 | Déploiement sur le site de Sports 5 d'une offre d'activités culturelles et sportives conviviales
- 8 | Politique de rémunération juste des professionnels de la culture
- 9 | Incitations à la fréquentation et à la découverte de l'offre culturelle pour tous les publics
- 10 | Mise à disposition de locaux pour les artistes et acteurs culturels

# 16

## Plans directeurs et stratégiques communaux

Outre le Programme de législature, le travail de l'administration est guidé par un certain nombre de documents de référence, plans directeurs ou plans d'actions, déjà en vigueur et rappelés dans la liste ci-dessous.

- 1 | Plan directeur communal
- 2 | Plan directeur localisé Gare-Lac
- 3 | Plan d'affectation communal
- 4 | Stratégie de durabilité à l'horizon 2030 – Agenda 2030
- 5 | Plan directeur de la culture
- 6 | Plan directeur du sport et de l'activité physique Horizon 2030
- 7 | Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026
- 8 | Plan directeur du Service de la sécurité publique Horizon 2025
- 9 | Plan directeur des énergies
- 10 | Plan directeur de l'éclairage public 2020-2025
- 11 | Plan directeur de la nature
- 12 | Plan général d'évacuation des eaux
- 13 | Plan gestion des déchets
- 14 | Plans de gestion des forêts
- 15 | Politique communale d'intégration
- 16 | Projets d'agglomération 2007 PA1, 2012 PA2, 2021 PA4

# 17

## objectifs pour transformer notre monde

En élaborant son programme de législature, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a souhaité inscrire son action, en tant que collectivité publique, dans les objectifs de développement durable, définis par l'ONU (Organisation des Nations Unies) en 2015. Les six thématiques du programme couvrent les 17 objectifs de développement durable (ODD), mais la classification indique uniquement les ODD concernés principalement.

Selon l'ONU : «Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement.»

### Plus d'informations sur

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>





## Impressum

### Editeur

Ville d'Yverdon-les-Bains, 2022

### Graphisme

Anouck Bécherraz

### Crédits photos

Régis Colombo | P. 1 | 7 | 19

Zoé Jobin | P. 2 | 15 | 23

Sarah Carp | P. 3 | 11

Mediafab Photography | P. 27

Lucas Martinez | P. 32

### Impression

Cornaz SA